

Du *Quatre-vingt-huitième* an mil huit cent quarante-cinq, à *deux* heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de *Nicolas* devant *Bisson*
 né à la *Grève* le *quatre-vingt-huit* à *Sept*
 heure/ du *matin* fils de *Jean* heure/ *Bisson*
 profession de *Cultivateur* âgé de *vingt-trois* ans, domicilié
 à la *Grève* et de *Beulah* *Amiel*

N. 61

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe *Masculin*
 Sur la déclaration à moi faite par *le Sr Jean Honoré Besson* père de l'enfant
 âgé de *Quatre* ans, profession de *cultivateur*
 domicilié *à la Ferrière à la Chapelle sur Meuse*

Premier témoin, Juste Aubert âgé de cinquante six ans,
profession de Charpentier domicilié à Quincan
Second témoin, Joseph Charles Bottey âgé de vingt quatre ans,
profession de Relieur de livres domicilié à la garde
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François deshayes Maire de la Commune de la garde remplissant les fonctions d'Officier public et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de la déclarante qui a dit ne savoir écrire.

Andrews Lathrop Maynard

Du Quinze Septembre an mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures du soir
 Acte de naissance de Marino Rigino Taugier
 né à la Paroisse le quatrième à sept
 heures du matin fils de Joseph André Taugier
 profession de Cultivateur âgé de quarante six ans, domicilié
 à la Paroisse et de Nicolas Alexandre Taugier

Nº 62

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par L. J. B. Gauthier garçon père de l'enfant
 âgé de quatre ans, profession d' Cultivateur
 domicilié à La Paroisse

Premier témoin, *Jean Baptiste Boygère* âgé de *Enf. 36 ans*, au-
profession de *Cultivateur* domicilié à *la Perde*
Second témoin, *Jean Auguste Boygère* âgé de *Enf. 26 ans*, au-
profession de *Propriétaire Cultivateur* domicilié à *la Perde*
Coysté, en vertu de la loi, par moi *Jean François du Biquet*, *Notaire de Communauté*
de la *Perde* remplissant les fonctions d'Officier public et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Languis Languis Chrysoz. Argem.

Du vingt au septembre an mil huit cent quarante-cinq, à deux heures du matin.
 AGÉ DE NAISSANCE D. Selso Henri Simon à deux
 né à la Garde le sept sept 18 ans
 heures du jour fils de Benjamin Henri Simon
 profession d. cultivateur âgé de vingt sept ans, domicilié
 à la Garde et de Henri Benjamin Collet Henri
 âgé de vingt sept ans, domicilié à la Garde, le sept sept 18 ans

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par L. D. J. Lemore, femme Louis Simon, père de l'enfant
 âgé de Quatre Six ans, profession de Cultivateur
 domicilié à la garde _____

Premier témoin, *Isidre Simon* _____, âgé de *cinquante sept* ans
 profession de *lucier au tribunal de Vigonza* _____ domicilié à *Vigonza*
 Second témoin, *Charles Inter-Simon* _____, âgé de *cinquante deux* ans
 profession de *propriétaire* _____ domicilié à *la Garde*

Constaté, suivant la loi, par moi *Jean François des Logues, Maire de la Commune de la Paroisse* remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne le savoir.

Ch. Simon *J. Simon* *Requies*
(Signature)

Du vingt huit Septembre an mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Rogalaine Emmanue Garabon.
 née à la garde le vingt six du courant à trois heures du matin fille de Joseph Flury Garabon :
 profession de Commissaire âgé de cinquante deux ans, domicilié
 à la Garde et de Marie Anne Verdant la femme de

N. 64

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par M. Joseph Henry Paracheux père de l'enfant
_____ âgé de quarante deux ans, profession de Commissaire
_____ domicilié à La Grande

Premier témoin, *André Sifroi Garabon* ———— âgé de *vingt trois* — ans.
 profession de *propriétaire* ———— domicilié à *La Parde*
 Second témoin, *Joséph Charles Gimmario* ———— âgé de *vingt sept* — ans.
 profession de *colporteur* ———— domicilié à *La Parde*

Constaté suivant la loi, par moi Jean François du Singast, Maire de la Commune de la Gode remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi

Paracouff Ginouxin Paracouff Angoume